



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le onze juin à dix-huit heures cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Malintrat dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en session ordinaire sous la présidence de M. MAGNOUX André, Maire de Malintrat.

Date de convocation : 4 juin 2026

Membres présents :

M. MAGNOUX André, M. CONDEMINÉ Jérôme, Mme TICHIT Rose, M. BARTHELEMY Olivier, M. GIRARD Christian, Mme BRIATICO Joséphine, Mme RATELADE Valérie, Mme GIANGRECO Malory, M. CANIFET Damien, M. MAILLER Loïc, Mme COSTE Pauline, M. BASILIO Mathéo.

Membres absents avec pouvoir :

- Mme DE VASCONCELOS Stéphanie pouvoir à M. CONDEMINÉ Jérôme
- Mme BARTIN Marie-Elisabeth pouvoir à M. MAGNOUX André

Membre absent excusé :

- M. FAURE Fabrice

Secrétaire de séance : Mme BRIATICO Joséphine

Nombre de membres :

En exercice :	15
Présents :	12
Votants :	14

34 26 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES D'ENEDIS POUR LA RÉALISATION D'UNE FRESQUE ARTISTIQUE SUR LE POSTE DE TRANSFORMATION ELECTRIQUE SITUÉ RUE DE LA RESISTANCE

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la volonté de la commune de réaliser une fresque artistique sur le poste de transformation électrique situé rue de la Résistance.

Ce projet, mené en partenariat avec ENEDIS, sera réalisé par M. MARTIN, artiste, avec la participation des élèves du groupe scolaire de Malintrat. Il a pour objectif d'améliorer l'intégration paysagère de cet équipement, d'embellir l'espace public et de sensibiliser les enfants à une démarche artistique et citoyenne.

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 1 700 €.

Afin de contribuer au financement de ce projet, il est proposé de solliciter une subvention auprès d'ENEDIS au taux le plus élevé possible.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** la réalisation de cette fresque artistique ;
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de l'opération ;
- **SOLLICITE** auprès d'ENEDIS une subvention au taux le plus élevé possible pour la réalisation de ce projet ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à l'instruction et à l'obtention de cette aide financière ;
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal.

A Malintrat, 12 juin 2026

Le Maire,
André MAGNOUX



La secrétaire,
Mme BRIATICO Joséphine

Certifié exécutoire le :

Publié le :